

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-06-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 8<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Karine St-Arnaud  
Chantale Hamelin  
Joëlle Genois  
Esther Savard  
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2015-06-119**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt des déclarations d'opposition au tracé du projet d'Oléoduc Énergie Est
3. Période de questions
4. Dépôt du bordereau de correspondance
5. Adoption des procès-verbaux des 11 et 19 mai 2014
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
8. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
9. Dépôt rapport financier OMH
10. Dépôt rapport financier CADEP
11. Avis de motion, assujettissement des districts électoraux
12. Avis de motion, article 10.1.5 du règlement de zonage

13. Adoption premier projet modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage
14. Avis de motion, modifiant l'annexe A du règlement #166
15. Adoption premier projet modifiant l'annexe A du règlement #166
16. Avis de motion, concernant les systèmes de traitement tertiaire
17. Adoption du premier projet de règlement sur les usages conditionnels
18. Adoption règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme
19. Adoption règlement créant la zone Ie-201 dans la Seigneurie de Perthuis
20. Avis de motion, modification du règlement RC-05-02
21. Dérogation mineure, 457 route Coteau-des-Roches
22. Dérogation mineure, 1040 rue Saint-Charles
23. Permanence à monsieur Simon Bourgeois
24. Mandat Tetra Tech, assistance technique – Bilan 2014
25. Mandat R.J. Lévesque, nettoyage du puits Thibodeau
26. Soumission pour colmatage du mur de la rivière Portneuf
27. Appui aux Chevaliers de Colomb, demande pacte rural
28. Entérinement des travaux d'affaissement terrain le long de la rivière – rue St-Charles
29. Nomination membre du Comité consultatif d'urbanisme
30. Centre de la petite enfance La Veilleuse
31. Autorisation de passage, Fédération québécoise des sports cyclistes
32. Inscription au congrès de la F.Q.M.
33. Requête commune – appel à la solidarité
34. Appui à la CMVQP, demande pacte rural
35. Période de questions
36. Levée de l'assemblée

### **Dépôt des déclarations d'opposition au tracé du projet d'Oléoduc Énergie Est**

Une représentante du mouvement Stop Oléoduc Portneuf – Saint-Augustin dépose des déclarations d'opposition concernant le tracé du projet d'Oléoduc Énergie Est.

### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h39      Fin : 20h12

### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 8 juin 2015. (du 12 mai au 8 juin 2015)

#### **Rés.2015-06-120**

### **Adoption des procès-verbaux des 11 et 19 mai 2015.**

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lus et acceptent qu'ils ne soient pas lus à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** les procès-verbaux du conseil de Ville des 11 et 19 mai 2015 soient acceptés tels que présentés.

#### **Rés.2015-06-121**

### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 245 225.84 \$.

Liste des comptes à payer	79 250.81 \$
Liste des chèques émis	115 949.06 \$
Liste des chèques manuels	2 011.10 \$
Liste des paiements en ligne	1 000.00 \$
Dépôt salaires	47 014.87 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

### **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mai 2015 est déposé au conseil municipal, le 8 juin 2015.

### **Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 15 avril 2015 est déposé au conseil municipal, le 8 juin 2015.

**Rés.2015-06-122      Dépôt du rapport financier OMH**

Monsieur Nelson Bédard, maire présente les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de l'Office municipal d'habitation de Portneuf tel que vérifié par Bédard & Guilbault;

**Considérant que** le déficit d'opération est de 35 536 \$ et que la Ville contribue à 10% de ce déficit;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de l'Office municipal d'habitation de Portneuf, tel que préparé par Bédard & Guilbault, c.a. et autorise le versement de la contribution de la Ville au déficit d'opération pour l'année 2014 au montant de 3 554 \$.

**Rés.2015-06-123      Dépôt du rapport financier CADEP**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Corporation d'aide au développement économique de Portneuf inc.

**Avis de motion, assujettissement des districts électoraux**

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement décrétant l'abrogation des chapitres III et IV du titre 1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2)

**Avis de motion, modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage**

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage.

**Rés.2015-06-124      Adoption premier projet règlement modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le premier projet de règlement 178 « Modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage » soit adopté.

**Avis de motion, modifiant l'annexe A du règlement #166**

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant l'annexe A du règlement numéro 166.

**Rés.2015-06-125      Adoption premier projet modifiant l'annexe A du règlement #166**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le premier projet de règlement 166-1 « Modifiant l'annexe A du règlement numéro 166 » soit adopté.

**Avis de motion, concernant les systèmes de traitement tertiaire**

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement fixant les modalités de la prise en charge par la ville de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

**Rés.2015-06-126      Adoption du premier projet de règlement sur les usages conditionnels**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le premier projet de règlement numéro 174 « Sur les usages conditionnels » soit adopté.

**Rés.2015-06-127      Adoption règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le projet de règlement numéro 010-1 « Sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme » soit adopté.

**Rés.2015-06-128      Adoption règlement créant la zone Ie-201 dans la Seigneurie de Perthuis**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement numéro 171 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone industrielle-extraction Ie-201 dans la seigneurie de Perthuis » soit adopté.

### **Avis de motion, modification du règlement RC-05-02**

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement RC-05-02 relatif à la circulation.

#### **Rés.2015-06-129 Dérogation mineure, 457 route Coteau-des-Roches**

**Attendu qu'**un avis a été publié dans le journal municipal édition de mai 2015;

**Attendu que** la demande consiste à déroger à l'article 6.2.2 concernant la marge de recul avant pour réduire la marge à 7.91 mètres au lieu de 8 mètres afin de régulariser un bâtiment devenu dérogatoire;

**Attendu** la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9774 12 6391 situé au 457 route Coteau-des-Roches

#### **Rés.2015-06-130 Dérogation mineure, 1040 rue Saint-Charles**

**Attendu qu'**un avis a été publié dans le journal municipal édition de mai 2015;

**Attendu que** la demande consiste à déroger à l'article 6.2.2 concernant la marge de recul avant pour réduire la marge à 0.69 mètre. La résidence bénéficie d'un droit acquis pour une marge de 3.88 mètres au lieu de 7 mètres. Visuellement le bâtiment sera à une distance de 5.56 mètres de l'emprise fonctionnelle; donc l'agrandissement sera plus loin de la rue que le bâtiment existant;

**Attendu** la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9975 44 4065 situé au 1040, rue Saint-Charles.

#### **Rés.2015-06-131 Permanence à monsieur Simon Bourgeois**

**Considérant qu'**à la séance du 15 décembre 2014, une résolution a été adoptée concernant l'engagement de monsieur Simon Bourgeois à titre de journalier 2A;

**Considérant que** monsieur Simon Bourgeois dans le cadre de ses fonctions répond aux attentes de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal reconnaisse la permanence de monsieur Simon Bourgeois à titre de journalier 2A et le tout effectif au 15 juin 2015.

**Rés.2015-06-132 Mandat Tetra Tech, assistance technique – Bilan 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de Tetra Tech QI inc. pour l'assistance technique requise pour compléter le formulaire 2014 de l'usage de l'eau qui consiste à une obligation municipale découlant de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* pour un montant de 5 000 \$ taxes en sus.

**Rés.2015-06-133 Mandat R.J. Lévesque, nettoyage du puits Thibodeau**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de R.J. Lévesque pour le nettoyage du puits Thibodeau, tel que prévu au budget dans la fiche TP-19, pour un montant de 12 100 \$ taxes en sus.

**Rés.2015-06-134 Soumission pour colmatage du mur de la rivière Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense de 13 250 \$ plus taxes applicables pour des travaux de colmatage par béton au pied du mur de la rivière Portneuf à la hauteur de la Pizzéria Paquet, tel que prévu au budget dans la fiche TP-24.

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds de roulement et soit remboursée sur trois (3) ans :

2016	4 836.94 \$
2017	4 836.94 \$
2018	4 836.94 \$

**Rés.2015-06-135 Appui aux Chevaliers de Colomb, demande pacte rural**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf appuie le projet des Chevaliers de Colomb de Portneuf dans le cadre du Pacte rural.

**Rés.2015-06-136 Entérinement des travaux d'affaissement terrain le long de la rivière – rue St-Charles**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf entérine une dépense maximale de 20 000 \$ taxes incluses pour les travaux effectués d'urgence pour stabiliser le terrain le long de la rivière sur la rue St-Charles.

**Rés.2015-06-137      Nomination membre du Comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur Denis Godin soit nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de monsieur Jacquelin Martel.

**Rés.2015-06-138      Centre de la petite enfance La Veilleuse**

**Considérant que** la Ville de Portneuf a cédé un terrain pour la construction d'un CPE sur son territoire ;

**Considérant que** des problèmes ont été constatés, lors du début de la construction, dans le sol ;

**Considérant que** la ville considère ce projet essentiel pour la population de Portneuf ;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité ;

**QUE** la Ville de Portneuf autorise d'aider La Veilleuse pour une dépense maximale de 25 000 \$, en service, afin de permettre la continuité du projet de la garderie « La Veilleuse ».

**QUE** cette dépense sera payée par le surplus non-affecté.

**Rés.2015-06-139      Autorisation de passage, Fédération québécoise des sports cyclistes**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de la Fédération québécoise des sports cyclistes (Défi Tête La Première) sur notre territoire le 21 juin 2015.

**Rés.2015-06-140      Inscription au congrès de la F.Q.M.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2 638.68 \$ taxes incluses et la participation de monsieur le maire Nelson Bédard, monsieur le conseiller Bruno Cormier et madame la conseillère Diane Godin au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre 2015 au Centre des congrès à Québec.

**QUE** tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2015-05-141      Requête commune – appel à la Solidarité du monde municipal**

**Considérant que** le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

**Considérant que** ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

**Considérant qu'un** collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

**Considérant** les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

**Considérant** l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

**Considérant que** la ville de Portneuf fait des recherches en eau potable depuis plusieurs années sans résultat et qu'elle considère qu'il est de l'intérêt de ses résidents de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

**Rés.2015-06-142**

**Appui à la CMVQP, demande pacte rural**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la ville de Portneuf appuie le projet de la Corporation de la mise en valeur du Quai de Portneuf dans le cadre du Pacte rural.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h43      Fin : 20h46

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 : 47 hres.

---

Maire

---

Greffière